

*Questions orales*

**M. Wilson:** Pourquoi empirez-vous les choses?

**M. MacEachen:** ... de la situation que nous connaissons présentement. Je tâche précisément d'éviter d'empirer ...

**M. Wilson:** C'est déjà fait.

**M. MacEachen:** ... la situation en injectant le stimulant massif que préconise le député et qui aurait pour effet de faire grimper encore davantage les taux d'intérêt et de rendre le Canada encore moins compétitif qu'il ne l'est présentement.

Je pose la question au député: quelle solution préconise-t-il maintenant pour remédier à une situation où l'inflation des prix et les augmentations salariales sont bien inférieures aux États-Unis qu'au Canada? Comment peut-on s'attendre que le Canada demeure compétitif à l'avenir à moins que ne baisse le taux d'inflation? Tel est le message central du budget.

**M. Clark:** Nous débarrasser de vous.

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS SUR LES  
INVESTISSEMENTS ET LES ACHATS

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, le petit discours était intéressant, mais il est vraiment regrettable que le ministre n'ait pas répondu à la question. Il sait fort bien que la forte partie de la production canadienne est destinée au marché national et non pas à l'exportation, et la question avait trait à la baisse du nombre des emplois dans l'industrie manufacturière.

J'aimerais demander au ministre, en supposant qu'il ait un million de dollars à investir, s'il le placerait dans un projet de création compte tenu des marchés actuels au Canada d'emplois ou si, à cause des taux d'intérêt élevés, il choisirait de le confier à une banque ou une société de fiducie où il pourrait toucher 15 p. 100 d'intérêt sans risque aucun. Ou encore, s'il était consommateur, achèterait-il maintenant un téléviseur, une automobile ou un réfrigérateur, alors que le taux d'intérêt sur les emprunts des consommateurs est de 19 p. 100 ou remettrait-il ces achats indéfiniment?

Le ministre répondra-t-il à ma question? Bien sûr, il vous dira qu'il placerait son argent à la banque et remettrait à plus tard ses achats. Voilà pourquoi nous avons un chômage aussi élevé.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Le député a répondu à sa propre question. Sa réponse est bien celle que j'attendais d'un socialiste bien à l'aise qui ne croit pas à la libre entreprise.

**Des voix:** Oh, oh!

● (1430)

## POSTES CANADA

LA DISTRIBUTION DES FACTURES D'IMPÔT PAR LES  
MUNICIPALITÉS

**M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des postes. La distribution des factures par les municipalités suscite un certain mécontentement, à telle enseigne que la Société canadienne des postes a menacé d'intenter des poursuites. Le ministre sait que cette pratique a toujours été acceptée et que ce n'est pas parce qu'on la limitera qu'on créera pour autant des emplois dans cette société; au contraire, une telle initiative va encore relancer le chômage puisqu'un nombre important de personnes âgées, de personnes handicapées, d'étudiants et de scouts et ainsi de suite, perdront leur emploi de coursier à temps partiel.

Afin de tirer cette situation au clair, le ministre serait-il au moins décidé à présenter un amendement à la loi sur les postes, amendement qui rétablirait l'exception en question et permettrait aux municipalités de poursuivre cette pratique?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, cette question a été longuement discutée lorsque le Parlement a été saisi du projet de loi créant la Société canadienne des Postes. L'honorable député aurait dû, à ce moment-là, participer aux discussions du comité, car des représentants de son propre parti avaient alors discuté de la question et voté avec le gouvernement créant la Société canadienne des Postes, et ne donnant pas ce droit à des institutions de charité d'enlever le privilège exclusif de la lettre aux Postes canadiennes.

[Traduction]

**M. Bradley:** Madame le Président, il n'était pas question d'établissements de charité. Quant à nous, nous savons tous comment se fait l'adoption des bills à la Chambre. Je rappelle au ministre, s'il accuse aussi bien les coups-bas, que ce n'est pas nous, de ce côté-ci, qui avons dit que les petites entreprises devraient cesser de compter sur nos services postaux.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bradley:** Cela m'amène à un autre domaine, celui des commerçants et de leurs factures.

LA DISTRIBUTION DES FACTURES DES COMMERÇANTS

**M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk):** Le ministre pourrait-il au moins confirmer que l'article 15(5) de la loi accorde aux commerçants et autres marchands le droit de faire distribuer leurs factures par leurs employés?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, il n'est pas d'usage pour un ministre de la Couronne de donner des opinions juridiques. L'honorable député peut aussi bien que moi lire la loi.